

# Procès verbal

De la séance du

**Conseil intercommunal du réseau AJERCO**

Jeudi 7 juin 2012 à 18h00

\* \* \* \* \*

Salle Villageoise – Route de Grancy 13 - Cottens

---

La séance est ouverte à 18h00, elle est présidée par Mme Isabelle Hautier, présidente.

Secrétaire : Mme Chantal Gacond

Présents : 23 communes

Excusés : 3 communes, La Sarraz, Penthelaz, Senarclens

Absent : 1 commune, Grancy

---

## **1. Appel ou liste des présences**

La secrétaire procède à l'appel des délégués du Conseil intercommunal du réseau AJERCO.

## **2. Mot de Bienvenue**

Mme Isabelle Hautier souhaite la bienvenue aux représentants des communes et les remercie d'être présents.

Il est prié aux différentes commissions de faire parvenir leur rapport avant la séance.

Conformément aux articles 83 et suivants de la Loi sur les communes, il est procédé à l'assermentation des membres remplaçants du Conseil intercommunal qui sont : Mme Brigitte Beuchat, M. Stéphane Ecuyer et M. Bernard Dufour.

Mme Hautier donne lecture du texte d'assermentation, chaque membre à l'appel de son nom prononce les mots « je le promets ».

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **4. Désignation des scrutateurs**

Sont désignés comme scrutateur : M. Etienne Morier-Genoud (Eclépens) et Michèle Affolter (Ferreyyres).

## **5. Approbation du PV de la séance du 24 novembre 2011**

Le procès-verbal du 24 novembre 2011 est adopté à la majorité avec 1 abstention.

## **6. Information du Comité AJERCO**

### Garderie de Pampigny

Mme Ruth Muller nous informe que la garderie de Pampigny est terminée. Elle offre 22 places et est opérationnelle depuis début janvier 2012. Mme Ruth Muller ajoute que l'inauguration aura lieu le 23 juin prochain et prie les personnes n'ayant pas encore répondu de le faire.

### Garderie de la Sarraz

M. Frédéric Gasser nous informe que la garderie de la Sarraz ouvrira ses portes l'année prochaine. La garderie est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de 16 appartements protégés. Les appartements sont conçus pour des personnes âgées ou à mobilité réduite et offrent la possibilité de vivre de manière indépendante le plus longtemps possible. Ce projet a été choisi également pour la mixité générationnelle. L'immeuble est aux normes minergie.

## **7. Présentation des comptes 2011 (préavis N° 1/2012)**

Aucun commentaire n'est formulé.

## **8. Rapport de la commission de gestion et adoption du préavis No 1/2012**

Mme Maryse Vanbeneden, municipale à Chavannes-le-Veyron, présente le rapport « comptes 2011 » de la commission de gestion, voir document annexé.  
Le rapport de la commission de gestion est accepté à la majorité avec 1 abstention.  
Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

## **9. Préavis N° 2/2012 relatif à la délégation de compétence et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR AJERCO pour la législature 2011-2016**

Aucun commentaire n'est formulé.

## **10. Rapport de la Commission et adoption du préavis 2/2012**

M. Fabien Chappuis présente le rapport « délégation de compétences et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR AJERCO pour la législature 2011-2016 » de la commission de gestion, voir document annexé.  
Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.  
Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

## **11. Préavis du CODIR N° 3/2012 relatif à la rémunération des membres du CODIR pour la législature 2011-2016**

Aucun commentaire n'est formulé.

## **12. Rapport de la commission de gestion et adoption du préavis 3/2012**

M. Stéphane Barbey présente le rapport « rémunération des membres du CODIR pour la législature 2011-2016 » de la commission de gestion, voir document annexé.  
Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.  
Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

## **13. Préavis N° 1/2012 relatif aux indemnités et jetons de présence du Conseil Intercommunal**

Aucun commentaire n'est formulé.